

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**
**Section 1. Identification**

<b>Identificateur de produit</b>	INSTANT PU REPAIR, Partie A
<b>Autres moyens d'identification</b>	IPU -000-A
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Revêtement époxyde
<b>Identificateur du fournisseur initial</b>	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation</b>	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

**Section 2. Identification des dangers**
**Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)**

Liquide inflammable (Catégorie 3)  
 Danger par aspiration (Catégorie 1)  
 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)  
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires (Catégorie 3)  
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques (Catégorie 3)  
 Mutagénicité pour les cellules germinales (Catégorie 1B)  
 Cancérogénicité (Catégorie 1B)

**Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)**

**Attention**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H340 Peut induire des anomalies génétiques qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger.  
 H350 Peut provoquer le cancer.

**Prévention**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

**Intervention**

EN CAS D'INGESTION: P301 + P331 Ne pas faire vomir. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P303 +P361 + P353 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. EN CAS D'EXPOSITION PROUVÉE OU SUSPECTÉE: P308 + P313 Consulter un médecin. EN CAS D'INCENDIE: P370 + P378 Utiliser le fabricant / fournisseur ou l'autorité compétente pour spécifier les agents appropriés.

**Stockage**

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P235 Tenir au frais. P405 Garder sous clef.

**Élimination**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

<b>Autres dangers connus</b>	Aucun
------------------------------	-------

**Section 3. Composition/information sur les ingrédients**

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Tetrahydroxypropylethylendiamine	136210-30-5	25 - 40 %
Light aromatic solvant naphtha	64742-95-6	45 – 70 %

\*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

<b>Section 4. Premiers soins</b>	
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Utiliser une barrière pour la réanimation bouche-à-bouche. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Voie orale</b>	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Prévenir l'aspiration du vomi. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
<b>Voie cutanée</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Voie oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut induire des anomalies génétiques qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger. Peut provoquer le cancer
<b>Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial</b>	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.
<b>Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie</b>	
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)</b>	
Fumées toxiques.	
<b>Agents extincteurs appropriés et inappropriés</b>	
En cas d'incendie: Utiliser : Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre sèche, mousse résistante à l'alcool, sable et eau.	
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.	
<b>Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel</b>	
<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.	
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.	
<b>Section 7. Manutention et stockage</b>	
<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	
Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/ visage/yeux soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.	
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 °C	
<b>Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle</b>	
<b>Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)</b>	
Limites d'exposition : ACGIH – TLV-TWA pas de données disponibles	
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.

#### Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manches longues, pantalons longs ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence, état physique/couleur</b>	Liquide	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible
<b>Odeur</b>	Aromatique	<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	<b>Densité relative</b>	Non disponible
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Solubilité</b>	Négligeable
<b>Point de fusion/congélation</b>	Non disponible	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point initial/domaine d'ébullition</b>	Non disponible	<b>Température d'auto-inflammation</b>	200°C
<b>Point d'éclair</b>	Approx. 50 °C (128 °F)	<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible	<b>Viscosité</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible	<b>COV</b>	Non disponible
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité</b>	Non disponible	<b>Autre</b>	Aucune connue

### Section 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Stable dans des conditions normales.

#### Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

#### Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

#### Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

#### Matériaux incompatibles

Agents oxydants acides.

#### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone, autres hydrocarbures.

### Section 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut induire des anomalies génétiques qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger. Peut provoquer le cancer

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation de la peau, rougeur, picotement, douleur; Irritation oculaire, rougeur, larmoiement. Irritation des voies respiratoires.

#### Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales - Contient un mutagène connu ou soupçonné; Cancérogénicité – Contient de l'éthylbenzène. Le Centre international de recherche sur le cancer a évalué l'éthylbenzène et l'a classé comme cancérogène possible pour l'homme (groupe 2B) sur la base de preuves suffisantes de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire, mais insuffisantes pour le cancer chez les humains exposés; Toxicité pour la reproduction – Quelques études ont étudié le potentiel mutagène des xylènes. Ces études étaient négatives;

Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. Peut causer une irritation des voies respiratoires; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible;

Danger par aspiration – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

#### Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL<sub>50</sub> & CL<sub>50</sub>)

CAS 64742-95-6 LD<sub>50</sub> Oral - Rat - = 8400 mg/kg; LD<sub>50</sub> Cutanée – Lapin > 2000 mg/kg; LC<sub>50</sub> Inhalation - Rat =3400 ppm 4hrs; ATE CAS 64742-95-6 ETAmix (oral) 8,400.00 mg/kg; ETAmix (cutanée) 2,002.00 mg/kg.

### Section 12. Données écologiques

#### Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

**Toxicité aiguë pour les poissons** CAS 64742-95-6 Toxicity to fish LC<sub>50</sub>: 9.22 mg/l (Oncorhynchus mykiss) 96h);



<b>Toxicité envers les invertébrés aquatiques</b> EC <sub>50</sub> : = 6 mg/l (Daphnia magna) 48h);	
<b>Persistance et dégradation</b>	Faible biodégradabilité.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.
<b>Mobilité dans le sol</b>	L'adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.
<b>Autres effets nocifs</b>	Pas des données disponibles.
<b>Section 13. Données sur l'élimination</b>	
<b>Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés</b>	
Éliminer le contenu/réceptif dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
<b>Section 14. Informations relatives au transport</b>	
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD</b>	
UN 1866; NOM: Résine en solution, inflammable, N.S.A; CLASSE: 3 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)</b>	
UN 1866; NOM: Résine en solution, inflammable, N.S.A; CLASSE: 3 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)</b>	
UN 1866; NOM: Résine en solution, inflammable, N.S.A; CLASSE: 3 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
<b>Précautions spéciales (transport/déplacement)</b>	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD ou NON RÉGLEMENTÉE (1.33)
<b>Dangers environnementaux (IMDG ou autre)</b>	Non
<b>Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)</b>	N/A selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le Code IBC ou IGC
<b>Section 15. Informations sur la réglementation</b>	
<b>Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé</b>	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
<b>Réglementation, canadienne relative à l'environnement</b>	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
<b>Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement</b>	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).	
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.	
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
<b>Section 16. Autres informations</b>	
<b>Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité</b>	Le 04 février 2018 - version 01
<b>Références</b>	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
<b>Abréviations</b>	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit. Afin de répondre à nos exigences strictes, nous testons en permanence nos revêtements et, à l'occasion, des formulations peuvent être modifiées pour améliorer les propriétés des revêtements. Il se peut que les informations et données figurant dans ce document de référence ne soient pas à jour et ce, malgré la date de référence.	



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**
**Section 1. Identification**

<b>Identificateur de produit</b>	INSTANT PU REPAIR, Partie B
<b>Autres moyens d'identification</b>	IPU -B
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Revêtement époxyde
<b>Identificateur du fournisseur initial</b>	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y OJ9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation</b>	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

**Section 2. Identification des dangers**
**Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)**

Liquide inflammable (Catégorie 3)  
 Danger par aspiration (Catégorie 1)  
 Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)  
 Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)  
 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)  
 Toxicité aigüe, inhalation (Catégorie 2)  
 Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)  
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires (Catégorie 3)  
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques (Catégorie 3)  
 Mutagénicité pour les cellules germinales (Catégorie 1B)  
 Cancérogénicité (Catégorie 1B)  
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétées (Catégorie 2)

**Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)**

**Attention**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H330 Mortel par inhalation  
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H340 Peut induire des anomalies génétiques qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger.  
 H350 Peut provoquer le cancer.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Prévention**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.

**Intervention**

EN CAS D'INGESTION: P301 + P331 Ne pas faire vomir. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P303 +P361 + P353 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P342 + P311 En cas de symptômes

respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. EN CAS D'EXPOSITION PROUVÉE OU SUSPECTÉE: P308 + P313 Consulter un médecin. EN CAS D'INCENDIE: P370 + P378 Utiliser le fabricant / fournisseur ou l'autorité compétente pour spécifier les agents appropriés.		
<b>Stockage</b>		
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P235 Tenir au frais. P405 Garder sous clef.		
<b>Élimination</b>		
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.		
<b>Autres dangers connus</b>	Aucun	
<b>Section 3. Composition/information sur les ingrédients</b>		
<b>Dénomination chimique (nom commun/synonymes)</b>	<b>Numéro CAS ou autre</b>	<b>Concentration (%)*</b>
Polyphénylène isocyanate (MDI)	9016-87-9	30 - 60 %
Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	26447-40-5	30 - 60 %
Light aromatic naphtha solvant	64742-95-6	20 - 40 %
*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).		
<b>Section 4. Premiers soins</b>		
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. L'aspiration dans les poumons peut causer de graves dommages aux poumons. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Utiliser une barrière pour la réanimation bouche-à-bouche.	
<b>Voie orale</b>	EN CAS D'INGESTION: PEUT ENTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES DOMMAGES. Appeler immédiatement un médecin. Prévenir l'aspiration du vomi. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente.	
<b>Voie cutanée</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.	
<b>Voie oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. NE PAS essayer de retirer manuellement quoi que ce soit coincé à l'œil (s)	
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Mortel par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut induire des anomalies génétiques qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	
<b>Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial</b>	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document. L'exposition aux isocyanates peut causer des difficultés respiratoires ou une réaction asthmatique.	
<b>Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie</b>		
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)</b>		
Fumées toxiques.		
<b>Agents extincteurs appropriés et inappropriés</b>		
En cas d'incendie: Utiliser : Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre sèche, mousse résistante à l'alcool, sable et eau.		
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>		
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins. Protéger le personnel contre la ventilation, la rupture ou l'éclatement des canettes. Déplacez les contenants de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.		
<b>Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel</b>		
<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>		
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Ne pas fumer, éteindre toutes les sources d'inflammation. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs		

immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

### Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer/éviter les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/visage /yeux soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 °C

### Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

#### Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition : CAS 9016-87-9 ACGIH – TLV-TWA 0.005 ppm/ STEL 0.07 mg/m<sup>3</sup>; CAS 26447-40-5 ACGIH – TLV-TWA 0.02 ppm/ 0.005 ppm; CAS 64742-95-6 ACGIH – TLV-TWA pas de données disponibles

#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

#### Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manche longues, pantalons longues ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence, état physique/couleur</b>	Liquide	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible
<b>Odeur</b>	Aromatique	<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	<b>Densité relative</b>	Non disponible
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Solubilité</b>	Négligeable
<b>Point de fusion/congélation</b>	Non disponible	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point initial/domaine d'ébullition</b>	Non disponible	<b>Température d'auto-inflammation</b>	200°C
<b>Point d'éclair</b>	Approx. 50 °C (128 °F)	<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible	<b>Viscosité</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible	<b>COV</b>	Non disponible
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité</b>	Non disponible	<b>Autre</b>	Aucune connue

### Section 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Stable dans des conditions normales.

#### Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

#### Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

#### Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)



Température élevée.	
<b>Matériaux incompatibles</b>	
Eau, amines, alcools, agents oxydants, acides, bases, métaux, phénols, mercaptans, uréthanes.	
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	
Monoxyde et dioxyde de carbone (CO) (CO <sub>2</sub> ), oxydes de nitrogène, cyanide d'hydrogène et fumées toxiques.	
<b>Section 11. Données toxicologiques</b>	
<b>Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)</b>	
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Mortel par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut induire des anomalies génétiques qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
<b>Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	
Irritation des yeux - sensation de brûlure, larmoiement, rougeur et enflure; Une sensibilisation cutanée entraînant une dermatite, peut survenir chez certaines personnes; L'ingestion, la déglutition peut entraîner une irritation et une corrosion de la bouche, de la gorge et du tube digestif. Irritation des voies respiratoires.	
<b>Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)</b>	
Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP or OSHA. Bien que l'inhalation à vie d'aérosols de PMDI par les rats ait entraîné un petit nombre d'adénomes bénins, ils sont considérés comme étant d'une pertinence improbable pour les expositions professionnelles; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Peut causer une sensibilisation respiratoire; CAS 64742-95-6 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.	
<b>Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL<sub>50</sub> &amp; CL<sub>50</sub>)</b>	
CAS: 9016-87-9 LD <sub>50</sub> Oral - Rat >10000 mg/kg; LD <sub>50</sub> Cutanée – Lapin - 6200 mg/kg; LC <sub>50</sub> Inhalation - Rat – 490 mg/m <sup>3</sup> 4hrs; CAS 26447-40-5 LD <sub>50</sub> Oral - Rat - 2200 mg/kg; LD <sub>50</sub> Cutanée – Rat > 10000 mg/kg; LC <sub>50</sub> Inhalation - Rat – 370 mg/m <sup>3</sup> 4hrs ; CAS 64742-95-6 LD <sub>50</sub> Oral - Rat = 8400 mg/kg; LD <sub>50</sub> Cutanée – Lapin > 2000 mg/kg; LC <sub>50</sub> Inhalation - Rat = 3400 ppm 4hrs; ATE CAS 64742-95-6 ATEmix (oral) 8,400.00 mg/kg; ATEmix (Cutanée) 2,002.00 mg/kg.	
<b>Section 12. Données écologiques</b>	
<b>Écotoxicité (données aquatique et terrestre)</b>	
<b>Toxicité aiguë pour les poissons</b> CAS: 9016-87-9 LC <sub>50</sub> : >1000 mg/l (Zebra fish); CAS 64742-95-6: LC <sub>50</sub> : 9.22 mg/l (Oncorhynchus mykiss) 96h); <b>Toxicité envers les invertébrés aquatiques</b> CAS: 9016-87-9: EC <sub>50</sub> : > 1,000 mg/l (Daphnia magna) 24h); CAS 64742-95-6: EC <sub>50</sub> : = 6.14 mg/l (Daphnia magna) 48h) <b>Toxicité pour les micro-organismes</b> : CAS: 9016-87-9 EC <sub>50</sub> : >1,000 mg/l, (E. coli).	
<b>Persistance et dégradation</b>	Faible biodégradabilité.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Pas de données disponibles.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas de données disponibles.
<b>Autres effets nocifs</b>	Pas des données disponibles.
<b>Section 13. Données sur l'élimination</b>	
<b>Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés</b>	
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
<b>Section 14. Informations relatives au transport</b>	
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD</b>	
UN 1866; NOM: Résine en solution, inflammable, N.S.A ; CLASSE: 3 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)</b>	
UN 1866; NOM: Résine en solution, inflammable, N.S.A ; CLASSE: 3 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)</b>	
UN 1866; NOM: Résine en solution, inflammable, N.S.A ; CLASSE: 3 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
<b>Précautions spéciales (transport/déplacement)</b>	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD ou NON RÉGLEMENTÉE (1.33)
<b>Dangers environnementaux (IMDG ou autre)</b>	Non
<b>Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)</b>	N/A selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le Code IBC ou IGC
<b>Section 15. Informations sur la réglementation</b>	
<b>Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé</b>	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le

	Règlement sur les produits dangereux (RPD).
<b>Réglementation, canadienne relative à l'environnement</b>	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
<b>Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement</b>	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).	
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.	
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
<b>Section 16. Autres informations</b>	
<b>Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité</b>	Le 04 février 2018 - version 01
<b>Références</b>	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
<b>Abréviations</b>	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
<p>DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit. Afin de répondre à nos exigences strictes, nous testons en permanence nos revêtements et, à l'occasion, des formulations peuvent être modifiées pour améliorer les propriétés des revêtements. Il se peut que les informations et données figurant dans ce document de référence ne soient pas à jour et ce, malgré la date de référence.</p>	